

TERROIR

Formule Locale – Recyclée – Biosourcée

VELOUTÉ



La plus
française
des peintures françaises

Fonction

Peinture "2 en 1" impression et finition veloutée, idéale pour murs et plafonds. A base d'une résine alkyde en phase aqueuse **qui intègre des composants biosourcés, recyclés et naturels.**

Destination

INTÉRIEUR :

Surfaces murales, plafonds et boiseries (après impression)

Propriétés

- Composée à **77,8% de matières premières produites en France**
- Contient **66% de carbone biosourcé** selon la norme NF EN 16640.
- Composée d'au moins **11% de composants recyclés**
- Excellentes opacité et blancheur.
- Lessivabilité (selon la norme NF EN 13300) Classe 1 blanc et tons pastels - Classe 2 tons foncés.
- Formulée pour respecter la qualité de l'air intérieur (**COV < 1 g/L**).

Classification

AFNOR NF T 36-005 : I 4a



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Caractéristiques



11 à 13 m²/L



= 2h



= 12h (à 20°C et 60% d'humidité relative)

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.

Le séchage est variable selon la température et l'hygrométrie ambiante.

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles** : Blanc/BTP - BTF - BTN
- **Aspect en finition** : Velouté
- **Matériel** : Brosse, manchon polyester haute densité 12 mm pour murs et plafonds - 6 mm pour les boiseries, pistolet
- **Dilution** : Eau
- **Nettoyage du matériel** : Eau tiède savonneuse, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX®
- **Conditionnement** : 1L - 3L - 10L

Caractéristiques techniques

- **Densité (blanc BTP)** : 1,43 ± 0,05 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral) (blanc BTP)** : 58 ± 2 %
- **Taux de brillance à 60°** : 3 ± 1 et à 85° : 18 ± 2
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010). **Ce produit contient max 1 g/l de COV** (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN OEUVRE

Préparation du support

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur bois taniques** : appliquer une sous-couche anti-tanin adaptée.

Application

Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.

- **Cas général** : Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12h entre les couches.
- **Sur fonds neufs et fonds poreux** : appliquer une couche de **Terroir impression** ou une première couche de **Terroir finition veloutée** diluée à 5% puis 2 couches pures en respectant un temps de séchage de 12h entre chaque couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conservation

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50
Mail : contact@theolaur.com / Site : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015